

# DOMAINES SKIABLES

Des équipements en parfait état pour débuter la saison !



@ CONTACT-CLIENT@APAVE.COM



## LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans les Alpes, à cause du réchauffement climatique,



LA PÉRIODE D'ENNEIGEMENT A DIMINUÉ DE PRESQUE 1 MOIS

depuis 1971 en dessous de 2000m d'altitude.<sup>1</sup>



La neige de culture sauve l'économie de la montagne !



Des pistes de ski françaises sont équipées d'enneigeurs.<sup>2</sup>

Elle sécurise

**120 000**

emplois toutes activités confondues.<sup>2</sup>

Elle concerne

**52,8**

millions de touristes en moyenne par saison sur les pistes françaises.<sup>3</sup>

<sup>1</sup> <https://tc.copernicus.org/>   <sup>2</sup> [domaines-skiiables.fr](http://domaines-skiiables.fr)   <sup>3</sup> [fr.statista.com](http://fr.statista.com)

Professionnels de la montagne :

Optimisez la fonctionnalité de vos équipements !



EN FAISANT CONTRÔLER VOS INSTALLATIONS!



Des vérifications de vos Equipements Sous Pression sont obligatoires à minima tous les 2 ans pour s'assurer de leur conformité

3 ÉTAPES CLÉS POUR GÉRER LA MAINTENANCE DE VOS ENNEIGEURS, AVALANCHEURS ET ACCUMULATEURS :

apave

Vous accompagne à chaque étape !



### ÉTAPE 1

Recenser tous vos équipements sous pression

### ÉTAPE 2

Constituer ou mettre à jour le dossier d'exploitation pour chaque équipement

### ÉTAPE 3

Planifier et organiser des inspections et des requalifications périodiques avec un bureau de contrôle



Si ces équipements sont soumis à l'arrêté ministériel du 20/11/2017 vous devez les faire contrôler : l'absence de contrôles à jour peut conduire à une mise en demeure et à une amende administrative !



CONTACT-CLIENT@APAVE.COM